MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Division des
Personnels
Enseignants

DISPOSITIF SPECIFIQUE DE RENTREE 2015

MISE EN PLACE : à partir du jeudi 20 août 2015.

ACCUEIL TELEPHONIQUE
de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures.

OUTIL DE DIALOGUE : http://cecoia.ac-creteil.fr/cecoiaRH/

Dispositif coordonné par : Bernard DOUMENQ.

POLES (TOUS ETABLISSEMENTS DU SECOND DEGRE)	INTERLOCUTEURS	N° Téléphone
SEINE-ET-MARNE	Deux chefs d'établissement référents : Elisabeth CHARRON Guy FERET	 01 57 02 66 96 01 57 02 65 93
SEINE-SAINT-DENIS	Deux chefs d'établissement référents : Claudine VITRAC Alice SAINZ	 01 57 02 66 45 01 57 02 67 94
VAL-DE-MARNE	Deux chefs d'établissement référents : Michèle LAMBOLEZ Nelle DUTKIEWICZ	 01 57 02 66 60 01 57 02 66 78